avril 2025

Rubix

Service de maintenance et de réparation des EPI

Rubix déploie sa solution de contrôle, maintenance et traçabilité des équipements de protection individuelle de catégorie 3 (anti-chute et détection de gaz) à tous ses clients de l'ouest de la France, à commencer par la Bretagne depuis le mois d'avril. Elle sera pleinement opérationnelle au second semestre 2025, en s'étendant en Pays de Seine et dans les régions Aquitaine, Limousin et Centre-Val-de-Loire.

Proposée depuis un atelier à Nantes (44), cette prestation de maintenance était jusqu'alors testée localement. Pour la déployer et mieux répondre aux demandes de ses clients, Rubix a entièrement rénové son atelier, désormais plus grand, avec de nouveaux équipements de tests et de nouvelles fonctionnalités. Cet atelier est ainsi doté d'un système de traçabilité qui permet d'enregistrer les produits testés et d'ouvrir cette base de données à tous les clients. Ces derniers peuvent ainsi contrôler à distance les points vérifiés et l'état d'avancement des travaux.

Pour accompagner cette montée en puissance, trois collaborateurs ont été formés en interne pour renforcer l'équipe qui ne reposait alors que sur une seule personne.

Conformité, traçabilité, durabilité

Cette solution permet à Rubix de répondre à trois objectifs. Le premier est la conformité. Le distributeur s'engage en effet à fournir des équipements sûrs, certifiés et conformes aux exigences légales et selon les standards et protocoles des fabricants partenaires. Le deuxième concerne la durabilité des produits. La durée de vie des EPI est de fait prolongée grâce à une maintenance préventive et corrective adaptée. Pour finir, Rubix est en mesure d'apporter une traçabilité sur chaque EPI en assurant, grâce à une application, une identification et un suivi précis de chaque article. En internalisant cette offre de service, Rubix a aussi l'ambition d'agir sur toute la chaîne de valeur, de la vente à la maintenance. L'enseigne affiche une plus grande force de conseil et offre un service complet à ses clients.

Collecte, tri et valorisation

Par ailleurs, les clients peuvent également bénéficier, depuis le 1er janvier 2025, d'une solution clé en main pour être accompagnés dans la collecte, le tri et la valorisation de leurs vêtements professionnels et EPI, conformément à leurs obligations légales.

S'appuyant sur des partenaires en effilochage, upcycling et broyage, Rubix valorise ces EPI en granulés, technique qui permet de séparer et de récupérer les différents matériaux constituants, tels que le cuir, le métal, le plastique et d'autres composants afin de fabriquer de nouveaux produits. Les lunettes de protection, composées de différents plastiques, nécessitent quant à elles, un démantèlement pour une valorisation optimale.

Toutes ces matières sont à 100% revalorisées en France grâce à des filières spécifiques : valorisation en injection plastique (par exemple pour le plastique des lunettes et des casques), en Mayenne ; transformation des tissus en isolant en feutre pour le secteur automobile, dans le Nord de la France ; transformation du caoutchouc en sol pour les aires de jeux des enfants en France ; broyage des gants en combustibles solides de récupérations (CSR), en Rhône-Alpes et dans les Pays de la Loire.